

TEMOIGNAGE D'UN ANCIEN ADHERENT, DELEGUE, ET SECRETAIRE FGAAC

A TOUS LES ADC

Chers amis et collègues, vous, qui comme moi vous déplacez beaucoup, comme ce cher métier l'impose, vous avez sûrement remarqué la morosité ambiante qui règne dans tous nos dépôts et chantiers. Pire j'y ressens une forme de fatalité.

Et pour cause cela fait maintenant quelque temps que nous assistons tous à la casse du service public et de l'entreprise par des réformes toutes plus dangereuses les unes que les autres. Dans ce contexte notre sens historique de la lutte est mis à mal car certains syndicats s'emploient à valider systématiquement toutes ces réformes.

Parmi ceux-ci, il y en a un que je connais bien pour y avoir milité quelques années : c'est la FGAAC. J'y ai été secrétaire de syndicat et délégué du personnel.

Cela fait maintenant 1 an ou 2 que toute éventualité d'un combat, parfois par le conflit, est tué dans l'œuf par la FGAAC par ses négociations en coulisse et ses validations de réformes à tour de bras.

J'ai aujourd'hui quitté cette organisation.

Ayant vécu ces évènements au cœur de celle-ci, j'ai la faiblesse de penser que mon témoignage peut amener un éclairage à tous ceux qui estiment que le discours syndical s'est obscurci.

Fin 2007, réforme des retraites, j'étais secrétaire du syndicat FGAAC de Paris Montparnasse.

Tout le monde se souvient du record historique de mobilisation dont nous avons fait preuve le 18 octobre. Ce jour là justement à 16h00, la région FGAAC me contacte pour me dire que nous reconduisons le mouvement...soit, qu'il en soit ainsi (vu le score de mobilisation).

Mais à 21h00, coup de théâtre, la FGAAC annonce qu'elle reprend le travail! En tant que secrétaire je m'interroge. D'abord comment communiquer auprès de nos militants à cette heure, et surtout pourquoi? La fédé sait-elle des choses que nous ignorons.

Hélas non. C'est à ce moment que la FGAAC a décidé de valider, entre autres, la notion de décote (une belle usine à gaz vous en conviendrez), et les 40 (puis 41) annuités.

Rappelons nous que les embauchés après le 1er Janvier 2009 ne bénéficieront pas de notre régime de bonifications. Non seulement la FGAAC a trahi les ADC en mettant à mal notre système de retraite spécifique ADC mais elle a trahi aussi tous les cheminots. En tant que syndicat de **Conducteurs** elle n'en avait pas mandat.

On aurait pu croire que le niveau fédéral croyait en cette réforme. Même pas ! Lors d'une réunion extraordinaire de tous les secrétaires la veille de la mobilisation de novembre, un responsable fédéral s'est exprimé ainsi « **Il faut que les trains roulent au maximum, si on y arrive, c'est historique, on aura eu la CGT pour la 1^{ère} fois en 20 ans** ».

Plusieurs d'entre nous n'étaient pas là pour ça, ne nous trompant pas d'ennemi, nous avons quitté la séance et fait 8 jours de grève sous le préavis d'autres OS.....les boules!

Je ne suis donc pas étonné aujourd'hui de voir la FGAAC fusionner avec la CFDT, éminent syndicat de compromissions, lui aussi. Pour rappel ce dernier avait pour sa part validé la réforme des retraites des fonctionnaires en 2003. Réforme que la FGAAC avait condamnée du bout des lèvres à cette époque (une journée de grève). Elle avait appelé à reprendre le travail avec la lettre du ministre qui attestait que les régimes spéciaux n'étaient pas concernés en affirmant que la FGAAC ne laisserait pas faire si une attaque se précisait pour les cheminots. 4 ans après....

Autre dossier, la Direction annonce la création de famille FRET, avec à la clef une modification de l'article 49 du RH077. Pour le moins un sujet grave.

Le projet était sur le point d'être abandonné, mais voilà que la FGAAC valide le décret en se vantant d'en avoir discuté plus de 20h00 pour le vider de sa substance. Alors je pose la question: Si il était si vide que ça ce décret, pourquoi le faire paraître?

Mais le gouvernement et la direction ne s'y sont pas trompés: c'est toujours ça de pris. Chaque ADC sait aujourd'hui que grâce à ce décret la direction fait actuellement pression sur des dépôts pour imposer des roulements fret déréglementés en menaçant de donner la charge au privé. C'est le cas de Thouars en ce moment.

Me concernant, s'en est trop! J'ai quitté la FGAAC et démissionné de tous mes mandats.

Depuis quelque temps déjà les tracts des autonomes s'emploient à critiquer avec virulence les autres OS pour se justifier. Cela engendre la division. Or c'est bien d'un front uni dont nous avons besoin à face aux échéances et enjeux qui nous sont posés.

Pour autant, j'entends poursuivre le combat et j'ai décidé de militer au sein de la CGT !
Cette lettre est pourtant bien une initiative personnelle.

Mais comme l'heure est grave j'ai eu envie de vous faire partager mon expérience et de vous inviter à en faire autant. Je pense qu'il faut aujourd'hui militer dans un cadre confédéré, pour preuve en terme de retraite s'il n'y a pas 1993 pour les salariés du privé, il n'y a pas 2003, ni 2007. Bien évidemment il faut des actions spécifiques pour la défense des métiers mais la lutte ne peut pas être qu'une question de corporatisme, la grève du 29 janvier dernier le prouve bien.

Je ne pense pas être le seul à ne pas vouloir inscrire mon action ni chez les jusqu'aux boutistes ni chez les réformistes. Alors chers amis faites les bons choix et cessons de militer dans tous les sens.

Nos prédécesseurs dans l'entreprise avaient compris que l'union faisait la force. Soyons dignes de leur héritage. La CGT aujourd'hui me paraît le meilleur choix.

Bien sûr, certains trouveront mon témoignage à propos et m'en féliciteront et d'autres me trouveront instrumentalisé et refuseront sûrement de me serrer la main dans l'avenir.

Tant pis mon engagement pour nous défendre est le seul qui m'anime et reste intact. Je suis disposé à en parler avec quiconque le souhaiterait

Vous saluant tous cordialement et fraternellement

Vincent Frileux